



ÉTABLISSEMENT DE
RETRAITE ADDITIONNELLE
DE LA FONCTION PUBLIQUE

Communiqué de presse

Paris, le 4 janvier 2008 – L'Établissement de retraite additionnelle de la fonction publique (ERAFP) poursuit la diversification des placements des provisions du régime à deux nouvelles classes d'actifs

L'Établissement de retraite additionnelle de la fonction publique (ERAFP) poursuit la diversification des placements des provisions du régime à deux nouvelles classes d'actifs : les actions internationales (hors pays émergents) et les obligations crédit libellées en euro (catégorie investissement). A cet effet, il procède aujourd'hui au lancement d'une procédure de marché destinée à choisir un conseil pour l'assister dans la sélection de sociétés de gestion financière.

Les documents relatifs à ce marché sont accessibles sur le portail www.achatpublic.com.

Contact :

Ted Marx
Responsable de la communication - 01 58 50 11 41 - ted.marx@erafp.fr